



## ON SE COMPTE À VERNY ET... ON COMPTE SUR VOUS

Cette année, notre commune est concernée par les opérations de recensement de la population. Elles se dérouleront du 17 janvier au 16 février.

Afin de préparer ce moment important pour la vie de la commune, nous vous proposons un petit « question/réponse » :

### Suis-je obligé de répondre au questionnaire ?

**OUI**

• Répondre à une enquête de recensement de la population est obligatoire (loi du 7 juin 1951). A défaut, le contrevenant s'expose à une contravention de 38 €, après rappel de ses obligations.

### Les réponses données servent-elles aux services des impôts ?

**NON**

• Les réponses restent confidentielles et ne servent qu'à alimenter les données de l'INSEE.

### A quoi ça sert alors ?

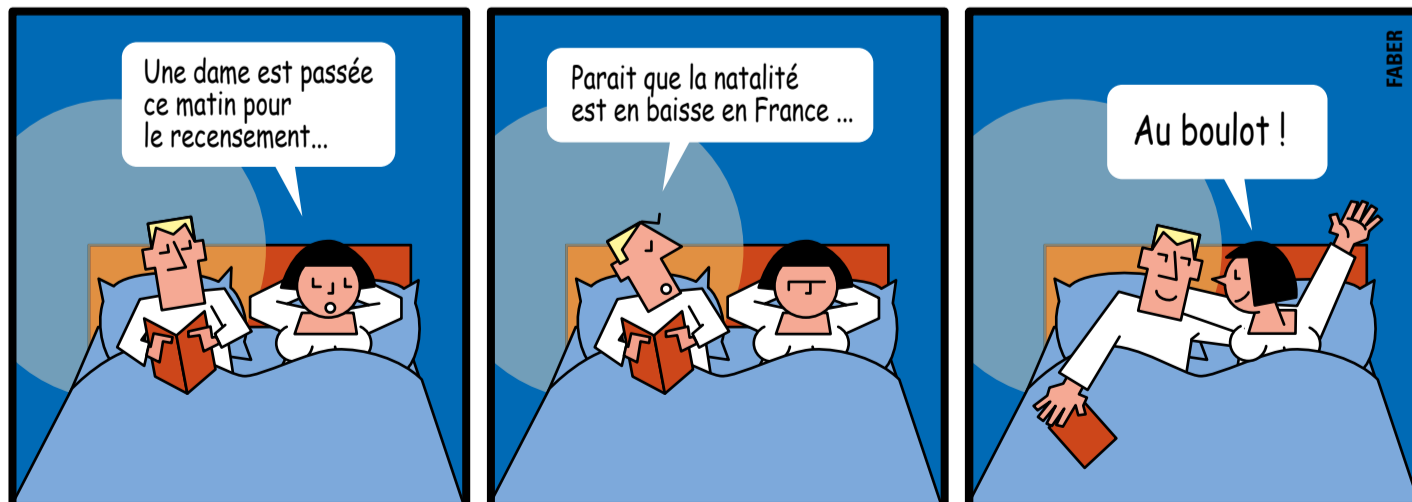
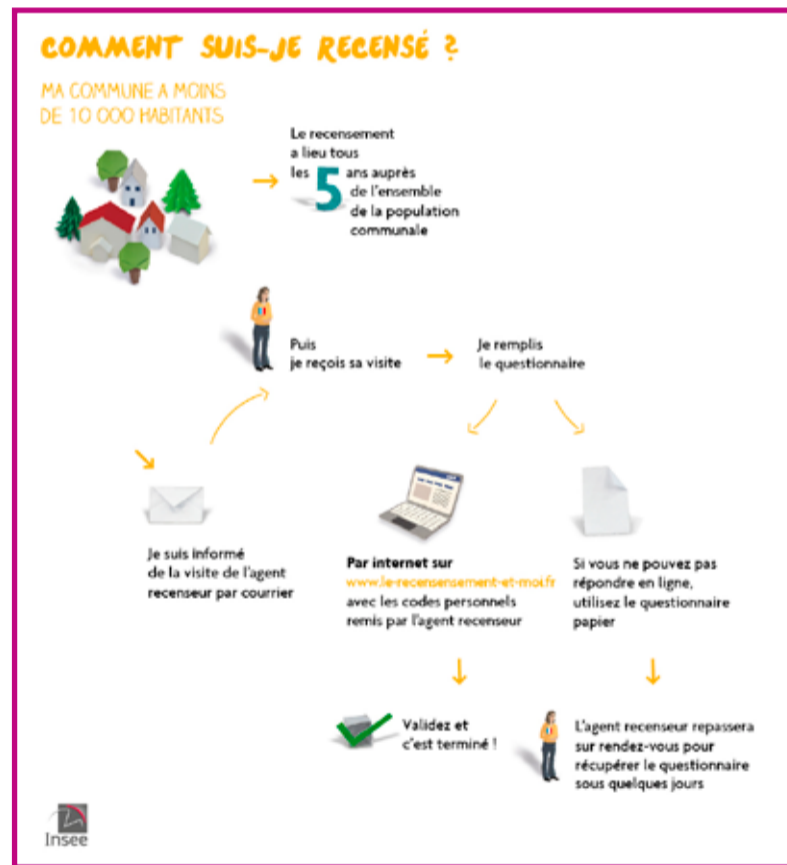
- Primo, le recensement sert à savoir combien de personnes vivent en France et à établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âges, professions, conditions de logement... Celles-ci sont utiles aux élus, ainsi qu'à l'Etat, pour adapter les politiques publiques et les équipements aux besoins de la population : nombre de pharmacies, écoles, moyens de transport à développer...
- Secundo, du nombre d'habitants dépend la participation financière de l'Etat au budget communal. Plus il y aura d'habitants à Verny, plus conséquente sera la participation de l'Etat.
- Tertio, du nombre d'habitants dépend le nombre de conseillers municipaux ou encore le mode de scrutin applicable.

### Comment puis-je savoir à qui j'ouvrirai ma porte ?

• La commune a procédé au recrutement de 3 agents recenseurs (cf photo). Il s'agit de Mesdames Thérèse Delage, Marie-France Perrin et Sylvie Pierrot. Chacune d'entre elles est en charge d'un secteur. Lors de leur venue, elles seront obligatoirement munies d'une carte officielle avec photographie, signée par Madame la Maire. En cas de doute, vous pourrez bien sûr contacter les services administratifs de la Mairie et plus particulièrement Eric Maguin, secrétaire général et coordinateur des opérations de recensement.

### Comment faire pour retourner les questionnaires ?

• Lors de leur visite, les agents recenseurs vous remettront les feuilles de recensement. Nous vous conseillons de favoriser la réponse par internet (gain de temps, évite un deuxième passage de l'agent recenseur en soirée...) Dans ce cas, des codes confidentiels et personnalisés vous seront remis par les agents recenseurs.



ÉDITO

2019 s'ouvre à nous et sera la dernière année du mandat que vous nous avez confié en 2014, car c'est en mars 2020 que les français auront à choisir de nouvelles équipes municipales.

Pour vos élus à Verny, cette dernière année sera encore dense en travail, en réalisations et en projets. C'est ce que je nous souhaite. Je voudrais, avec mon équipe municipale et le personnel communal, vous remercier toutes et tous pour ce lien indéfinissable qui unit un territoire, pour cette relation de confiance indispensable qui donne aux élus qui vous représentent le sentiment d'être utiles aux autres.

Le sociologue Gérard Mermet, lors de la publication de son 15<sup>ème</sup> Francoscopie - Nous, aujourd'hui et demain - tenait les propos suivants : « Cette année qui s'achève a permis à tous les Français de prendre conscience des fractures, des inégalités, de ce risque de rupture grave. 2018 nous oblige à préparer 2030 avec la vision d'une destinée collective. »

Nous aurons sans doute à y réfléchir ensemble dans les prochaines semaines, à l'occasion du grand débat national qu'il nous est demandé d'organiser. Faire le choix d'une collectivité qui essaye de travailler ensemble à son avenir et non pas devenir une addition d'individus ou de communautés, avoir cette vision commune, sont des pistes qu'il ne faudra sans doute pas négliger.

Pour cette nouvelle année et pour vous tous, vernoises et vernois, je forme le vœu que 2019 soit une belle et bonne année, dynamique, optimiste et sereine. Je souhaite également la bienvenue à toutes les familles qui ont fait le choix de s'installer à Verny, dans notre commune.

Avec mon équipe municipale, le personnel communal, je vous souhaite une année pleine de Vie avec un grand V, comme dans Verny ! Et vous donne rendez-vous à la présentation des vœux à la population, vendredi 18 janvier à 18h30 au centre Faber.

Bien sincèrement,

voire maire  
Marie-Thérèse Gansoinat Ravaine  
Vice-Présidente de la CCSSM



# TRAVAUX

En 2018, malgré les contraintes budgétaires, la commune a poursuivi son effort d'entretien et d'amélioration de ses infrastructures (voirie, éclairage, sécurité).

Parvis de l'église rajeuni et sécurisé, accessibilité pour tous.



Glissière de sécurité le long du cimetière remplacée et agrandie, ajout de bois pour une meilleure intégration à son environnement.



Eclairage public totalement rénové dans le quartier d'Avigy



Nouveau passage piétons reliant le collège au lotissement la Ronceraie. Un soin particulier a été apporté à cet ouvrage par l'apport de deux nouveautés : deux personnages de pré-annonce et un éclairage laser bleu



Ilot créé devant la mairie pour une plus grande fluidité de la circulation, à finaliser



## RÉVISION DU PLU

La révision du plan local d'urbanisme se poursuit. Une étape importante vient de se terminer : la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Celui-ci a été débattu en conseil municipal et au cours d'une réunion publique qui a eu lieu en novembre 2018.

Ce PADD est la clé de voûte du PLU, il fixe les règles selon lesquelles le zonage (établissement des zones constructibles, agricoles, naturelles...) sera établi. La commune n'a pas une entière liberté, elle doit se soumettre aux règles du Grenelle de l'environnement et du SCOTAM (schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine). Les zones constructibles doivent être implantées en priorité dans les « dents creuses » afin de limiter l'étalement urbain. Les zones agricoles doivent être préservées, ce qui est essentiel pour les générations futures. Les zones constructibles sont donc largement limitées : 6,24ha au lieu de 40ha dans le PLU établi en 2004. Il doit être construit 300 logements d'ici 2032 pour que la commune atteigne 2525 habitants.

Outre ce scénario démographique, le PADD comprend :

- Une synthèse des diagnostics économique, environnemental et urbain, qui montre que Verny est une commune attractive, avec une offre en équipements et services suffisante. La commune assure un emploi correspondant à 17% de sa population
- Le projet d'aménagement et de développement durable proprement dit, qui fixe les futures orientations économiques et environnementales.

Le PADD est consultable en mairie. Éric Maguin, secrétaire général, se tient à votre disposition pour toute question y afférant. Un cahier de concertation est également disponible. Tout administré peut venir y consigner ses interrogations, souhaits ou revendications concernant la révision du PLU.

## UNE NOUVELLE LIGNE DE BUS À LA DEMANDE

Depuis le 3 décembre, une expérimentation de transport à la demande (TAD) est mise en place sur la ligne de bus 64 (Verny-Fleury-Metz).

En complément de la ligne régulière, des services spéciaux partent de Verny pour desservir principalement l'hôpital de Mercy, le technopôle et la gare routière. Des interconnexions avec le réseau de transport en commun Le Met' sont possibles au cours du voyage (6 arrêts en tout). Le service est assuré sur réservation en téléphonant au moins 2 heures à l'avance au 07 50 14 26 32 (appel non surtaxé) de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Tous les renseignements sont dans la fiche à télécharger sur : [www.verny.fr/images/pdf/bus-ligne-64.pdf](http://www.verny.fr/images/pdf/bus-ligne-64.pdf).

N'hésitez pas à partager cette information. Il s'agit d'une expérimentation qui ne sera poursuivie, et peut-être étendue, que si le service est utilisé !

Départ de Verny Centre (ex pharmacie)  
À 9 h et à 14 h  
Retour vers 12 h et 17 h  
1,60 € et 30 mn par trajet  
Réservation : 07 50 14 26 32

# FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La magie des fêtes de fin d'année a saupoudré de ses paillettes plusieurs événements festifs dans notre commune.

Cette année, le marché de Noël a enchanté ses visiteurs et les 39 exposants le premier week-end de décembre, à l'initiative du « P'tit bout de fil Vernois ». De nombreux sapins vosgiens ont rejoint leur nouveau foyer.

**Samedi 1<sup>er</sup> décembre à la bibliothèque**, c'est pour un spectacle « Un hiver au poil » avec la conteuse Claire Drach, dans le cadre des Noëls de Moselle, qu'un public de petits et grands a été complètement absorbé.

Par ailleurs, l'école a reçu la visite de Saint-Nicolas et du père Fouettard. Afin de distribuer les cadeaux aux enfants, ils étaient accompagnés des lutins de l'association des parents d'élèves.

**Dimanche 9 décembre**, avait lieu au centre Faber le traditionnel repas de Noël offert aux seniors et organisé par le CCAS. Nos 115 aînés présents furent accueillis par les mots de Mme la Maire ainsi que ceux de Jean-Paul Eckenfelder, président de la Cté de communes du sud messin, et de Brigitte Torloting, Conseillère régionale. Chacun put ensuite apprécier le repas tout en enchaînant des pas de danse sur les notes de musique de l'orchestre « Pôle Position ». Les plus âgés de l'assemblée furent mis à l'honneur : il s'agit d'Eugénie Rottier et Paul Cayet, tous deux nonagénaires !

Enfin, comme tous les ans, la municipalité a offert un spectacle à tous les enfants scolarisés à l'École de Verny. Cette année, c'est Bertrand Bartoletti, conteur et créateur de marionnettes qui a réalisé la prestation. Ce spectacle a été ponctué par l'arrivée du Père Noël qui a récompensé tous les enfants.



## UN LOTO POUR LÉO

Le 10 novembre, le loto organisé par le Lion's Club en faveur de « Victor contre la leucémie » ainsi que « Léo et sa Dream Tim' » a été un bel événement. Grâce à la générosité des participants et des membres du club, ainsi qu'aux gestes et dons reçus cette année, il a été possible de stimuler efficacement Léo. Avec un travail de fond, un stage de rééducation intensive en Pologne, plusieurs stages de rééducation en Alsace, ses progrès sont évidents : tenue assise, tenue debout contre la porte... C'est un tremplin pour 2019, pour aller plus loin et garder espoir de voir Léo marcher un jour. Pour y arriver, l'association « Léo et sa Dream Tim' » a besoin de vous ! Vous pouvez adhérer (12€) ou envoyer un don au : 57 rue de la Gare à Verny.

## RENDEZ-VOUS AU JARDIN PARTAGÉ

Depuis 2017, l'ancien potager attenant au Parc du Château est réhabilité et sert de cadre au Jardin Partagé de Verny. Sous la houlette de Gérard Leblanc, une vingtaine de bénévoles y pratique la permaculture et fait pousser de la nourriture à partager. L'équipe n'a pas ménagé ses efforts pour en faire un lieu de convivialité, de partage et de formation à une nouvelle forme de culture.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2017 est née l'association « Les jardins partagés de Verny, Incroyables comestibles ». Sa mission est : découvrir la permaculture, venir chercher des légumes, se rencontrer de 14h à 16h tous les samedis pour apprendre et échanger.

### Que de chemin parcouru depuis cette date :

- en janvier 2018, nettoyage du pigeonnier, une tonne de guano est sortie et il devient un abri pour les outils des jardiniers
- en mars puis novembre, plantations de divers fruitiers
- en août, arrivée et installation du poulailler
- en septembre et octobre, creusement des fondations du chalet-terrasse et montage
- en novembre, pose des poteaux et du grillage du poulailler, arrivée des 6 poules composteuses et premier œuf !
- en décembre, paillage des bandes cultivées.

Cette superbe réussite est due à la persévérance des jardiniers bénévoles qui font preuve de prouesses et donnent de leur temps, sans compter. A remarquer aussi l'intervention d'autres personnes pour souder, creuser, transporter, faire de la peinture ...

Quelle belle aventure, au profit d'une noble cause, appréciée par les Vernois.



# CONSEIL MUNICIPAL

## CONSEIL DU 10 DÉCEMBRE 2018

### Principales décisions :

- Convention actant le reversement à la CC du Sud messin de la taxe d'aménagement liée à la Zone le Fort (effectif après la réception définitive des travaux d'aménagement de la zone)
- Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public établi par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Verny
- Convention avec la société MediaLine en vue de l'exploitation de trois dispositifs publicitaires situés rue de Metz, rue Nationale et devant la Mairie
- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe et d'un poste d'agent de maîtrise principal, suite à des promotions

- Avenant au marché d'aménagement du Parc du Château 2ème phase : travaux d'aménagement paysager (ganivelles, pelouse, haie) sur le modèle de ce qui a été fait le long du mur de l'ancien potager, suite à l'effondrement d'une partie du mur dit de la Bergerie
- Rectification de la délibération du 10 octobre 2016 relative à la participation aux frais scolaires des communes de résidences dans le cadre des dérogations : le montant s'élève à 586.57 € par élève

Compte-rendus complets sur le site de la Mairie : [www.verny.fr/deliberations](http://www.verny.fr/deliberations)

## SERVICES ADMINISTRATIFS

C'est au quotidien, toujours avec professionnalisme et attention, que l'équipe administrative vous accueille au secrétariat de mairie. Les tâches multiples et variées sont effectuées par trois agents polyvalents qui se partagent le travail, chacun dans son domaine de compétence.

Ces tâches sont assurées par Nathalie Pierrot, Brigitte Bastide et Dieudonné Tchounkeu, essentiellement affecté aux mandats et titres. Nous lui souhaitons la bienvenue puisqu'il vient de rejoindre ce service. Eric Maguin, quant à lui, assure le secrétariat général, ce qui inclut la responsabilité des services administratifs mais également la supervision des services techniques et des aides maternelles.

Un grand merci à toute cette équipe efficace qui travaille souvent dans l'ombre pour des tâches cependant essentielles !



**Horaires d'ouverture au public de la Mairie :**  
**Lundi et mardi de 9h à 12h**  
**Mercredi de 9h à 12h et 14h à 19h**  
**Jeudi et vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h**

## ATELIERS TABLETTE NUMÉRIQUE SENIORS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Verny a sollicité la société SOS Futur pour réaliser 10 séances de 2 heures chacune. SOS Futur est une jeune entreprise nancéenne créée par deux anciens étudiants de l'École Nationale Supérieure des Mines et de l'Institut Commercial de Nancy.

Les ateliers s'adressent principalement à un public senior novice dans l'utilisation des outils numériques. Les séances permettent aux participants de découvrir et de s'approprier les principales fonctionnalités de la tablette numérique, et de devenir plus à l'aise avec les nouvelles technologies de manière générale. Un carnet de bord personnel et des supports sont distribués afin que les seniors puissent s'y référer. Plus largement, l'objectif est de favoriser une meilleure autonomie et l'épanouissement des personnes âgées, et de lutter contre leur isolement.



## À LA LUMIÈRE DU PASSÉ, S'ÉCLAIRE LE PRÉSENT

Le 23 novembre, la compagnie Les Impromptus, soutenue par la société d'histoire de Woippy, a interprété au centre Faber, la pièce Jeanne et Vincent ou 14 18 à Metz.

28 juillet 1914 : Jeanne HASS, femme de lettres, habitante de Metz annexée, française d'origine et de cœur, écrit la première page de son journal quotidien. Elle abandonne ainsi les poèmes pour décrire le calvaire des Messins pendant les quatre années de la Grande Guerre. Elle dénonce, sans haine et avec compassion, les horreurs de la guerre, les souffrances, la pénurie liée aux restrictions et aux réquisitions, et surtout l'interdiction de parler sa langue maternelle et de partager la culture de son pays natal. Cette pièce de théâtre s'inscrit à la fois dans les animations culturelles proposées par la commune tout au long de l'année, mais aussi dans les manifestations du centenaire de l'Armistice. En effet, en plus de la traditionnelle commémoration du 11 novembre 1918, la municipalité a souhaité commémorer la Grande Guerre par une autre voie, la voie artistique.

Ces événements nous invitent à regarder l'histoire de notre pays, à se souvenir de nos aînés qui, au cours des années 20, ne cessaient de répéter « plus jamais ça » et d'appeler cette guerre « la Der des Ders ». Elle fut un véritable cataclysme, un traumatisme profond pour ses contemporains. Elle a été décrite par les témoins, aujourd'hui disparus, et par les historiens comme une grande boucherie, guerre totale d'un nouveau genre, source d'innovations.

Se souvenir, commémorer, rendre hommage aux femmes et hommes morts au champ d'honneur est une célébration d'événements nationaux. C'est aussi connaître l'histoire de son pays, nécessité absolue à chaque citoyenne et citoyen pour comprendre la France et continuer à la construire ensemble.



# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

**Romy Biju-Duval Noiro** née le 20 octobre  
**Mya Paul Godefert** née le 30 octobre  
**Alix Schmitt Liégeois** née le 30 décembre

## MARIAGE

**Michaël Lange** et **Emilie Buzon** le 22 décembre

## NOS PEINES

**Lucie Pruneau** née Bourkel, le 3 novembre  
**Francine Mauer** née Lelaurain, le 11 novembre

# ON EN CAUSE

## DITES-LE DANS VOTRE MAIRIE

A la demande de l'Association des Maires Ruraux de France, un « cahier de doléances et de propositions » a été ouvert à la mairie de Verny le 15 décembre. Chaque citoyen est invité à venir y inscrire ses idées, propositions, remarques, sur tout sujet d'ordre national.

## INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

Pour la première fois, la date limite d'inscription sur les listes électorales ne s'est pas arrêtée au 31 décembre. Il est donc possible de s'inscrire pour voter aux élections européennes jusqu'au 31 mars, soit deux mois avant le scrutin du 26 mai.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'inscription sur les listes électorales est possible en ligne. C'est une démarche gratuite, accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect (ne pas utiliser de sites internet privés). Jusqu'alors, un déplacement en mairie ou un envoi par courrier étaient nécessaires.

## SPECTACLE EN CHANSON

Les Hurlteloups, c'est l'alliance d'une touche de sérieux, d'une bonne dose d'humour et d'un brin d'imagination partagés par une trentaine de choristes et leurs musiciens. Ils présentent un spectacle vivant à partager en famille. Petits et grands pourront apprécier la diversité des chants francophones interprétés et mis en scène. Grâce aux arrangements musicaux réalisés par la chef de chœur Pascale Combettes, les Hurlteloups peuvent choisir librement leur répertoire.

Venez nombreux pour passer un moment chaleureux et convivial !

**Samedi 26 janvier à 20h au Centre Faber.**

**Entrée Libre.**

# AGENDA

**Marché** : les dimanches de 8h à 12h - halle communale

## Centre Faber

- **Vendredi 18 janvier à 18h30** : vœux à la population
- **Samedi 26 janvier à 20h** : spectacle en chanson - Les Hurlteloups de Loisy
- **Samedi 2 février à 20h** : spectacle d'ouverture Février des Théâtres - 1ère partie Apéro-lecture par les membres du collectif, 2ème partie Le grand bain par la Troupe Ruffinoise
- **Dimanche 3 février à 15h** : Février des Théâtres - Mon colocataire est une garce par la Cie Le Globe Théâtre
- **11-12-13 février de 9h à 16h** : animations sport et loisirs - Judo Club Verny
- **Samedi 23 février à 18h** : soirée de clôture Février des Théâtres
- **Samedi 2 mars à partir de 14h30** : carnaval - APE
- **Dimanche 3 mars à partir de 14h30** : bal country - The Texas Tennessee
- **Dimanche 10 mars à partir de 14h** : Zumbathon, cours de zumba tous niveaux au profit de Léo et sa Dream Tim'
- **16-17-18 mars** : bourse aux vêtements printemps été - AFRV
- **Samedi 23 mars à partir de 19h** : repas dansant - Lion's Club Verny Val de Seille
- **Dimanche 24 mars à partir de 14h30** : thé dansant - Verny Loisirs
- **Samedi 6 avril à partir de 18h30** : loto - Tennis Club de Verny
- **Samedi 27 avril à 20h15** : théâtre « La Plume et les Planches » - Les Entr'Acteurs de Solgne

## Mairie

- **Lundi 11 février à 20h** : conseil municipal
- **Vendredi 1<sup>er</sup> mars à 19h** : accueil des nouveaux habitants et jeunes électeurs

• **Dimanche 28 avril de 8h à 13h halle communale et environs** : « marché en fête »

• **Mercredi 8 mai** : commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945